

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 17 juin 2024

Délibération n° 2024_064
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur Thierry TRIJOLET, Premier Adjoint, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOLET, Premier Adjoint, par suite d'une convocation en date du 11 juin 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 40

Mesdames, Messieurs : Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Jean-Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugenie GASPARD, Claude MELLIER, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Kubilay ERTEKIN, Marie-Christine EWANS, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Hélène DELNESTE, Sylvie DELUC, Patrice LASSALLE-BAREILLES.

EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 6

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI à Thierry TRIJOLET, Loïc FARNIER à Marie-Ange CHAUSSOY, Daniel MARGNES à Pierre SAUVEY, Eric SARRAUTE à Jean-Louis COURONNEAU, Antoine JACINTO à Thierry MILLET, Maria GARIBAL à Patrice LASSALLE-BAREILLES.

ABSENTS : 3

Mesdames, Messieurs : Patricia NEDEL, Emilie MARCHES, Thomas DOVICH I.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Pierre BRASSEUR

Monsieur Gérard SERVIES, Adjoint au Maire Délégué aux Ressources humaines et à l'Administration générale, rappelle à l'Assemblée que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services et d'adopter en conséquence les évolutions du tableau des effectifs. La délibération présentée doit préciser le grade correspondant de l'emploi, le motif invoqué et la nature des fonctions.

Ces changements nécessitent des modifications du tableau des postes comme suit.

CREATION – SUPPRESSION DE POSTES

1. L'évolution organisationnelle de la direction des sports et projet de service du développement sportif

Un poste permanent à temps complet d'assistant administratif Maison sport/santé au sein de la cellule accueil et administration de la direction des sports est créé afin de pouvoir assurer l'accueil physique et téléphonique, la gestion des courriers et des rendez-vous, de même que l'ensemble de suivi des actes médicaux comme des activités physiques adaptées et des ateliers annexes. Cette fonction est complétée par celle d'assistante de la cellule de la direction des sports sur des missions d'accueil et de secrétariat. Ce poste s'inscrit dans la politique volontariste de la ville de maintien dans l'emploi d'agents engagés dans un processus de préparation au reclassement (PPR).

Un poste permanent à temps complet d'assistant projet au sein du service développement sportif de la direction des sports est créé afin d'assurer l'organisation opérationnelle des différents événements et projets portés par le service ainsi que des grandes manifestations portées par les associations. Cette création est compensée par la suppression du poste permanent à temps complet de chargé de logistique au sein du centre logistique magasin du service moyens généraux à la direction du patrimoine du Pôle Cadre de vie.

Au sein de ce même service, la fonction de coordinateur du sport scolaire, expérimentée durant l'année 2023-2024, est pérennisée. Ce poste associe la mission de coordinateur du sport scolaire à celle d'encadrant de séances d'EPS en écoles élémentaires. Il se traduit par la transformation d'un poste permanent d'ETAPS.

Pôle	Direction/Service	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi cible	Cat	ETP
Territoires et Vie locale	Sports – Cellule accueil et administration	Nouvelle situation : Assistant administratif Maison sport/santé H/F	Administrative	Adjoint administratif	C	1
	Sports – Service Développement sportif	Nouvelle situation : Assistant projet H/F	Animation Administrative	Animateur Rédacteur	B	1
		Ancienne situation : ETAPS H/F	Sportive	Educateur territorial des activités physiques et sportives	B	1
		Nouvelle situation : Coordinateur sport scolaire H/F				1

2. La restructuration organisationnelle du service Moyens Généraux à la Direction du Patrimoine du Pôle Cadre de vie

L'ajustement d'organigramme du service a pour objectif d'assurer une continuité optimale de fonctionnement tenant compte d'une répartition efficiente des missions et des évolutions de management notamment motivées par de futurs départs en retraite d'agents occupant des fonctions d'encadrement.

Un poste permanent à temps complet de vagemestre de la cellule d'appui technico-administratif est

transformé en un poste de chef d'équipe et transféré au sein de l'équipe gestion parc véhicules, anciennement équipe atelier mécanique. La cellule d'appui technico-administratif est renommée équipe d'appui administratif.

Le centre logistique magasin se scinde en deux équipes : stockage/logistique d'une part, magasin/mobiliers d'autre part.

Au sein de l'équipe stockage/logistique, un poste permanent à temps complet de chef d'équipe est créé par transformation du poste d'assistant logistique du centre logistique magasin.

Un poste permanent à temps complet d'appariteur/vaguemestre est également créé au sein de cette même équipe. Cette création est compensée par la suppression du poste permanent à temps complet d'appariteur au sein de la cellule ressources du service éducation à la direction de l'enfance et de l'éducation du Pôle Ages de la Vie.

Pôle	Direction/Service	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi cible	Cat	ETP
Cadre de vie	Patrimoine – Service Moyens généraux	Ancienne situation : Vaguemestre H/F	Technique	Adjoint technique	C	1
		Nouvelle situation : Chef d'équipe gestion parc véhicules H/F		Agent de maîtrise		1
		Ancienne situation : Assistant logistique H/F		Adjoint technique		1
		Nouvelle situation : Chef d'équipe stockage logistique H/F		Agent de maîtrise		1
		Ancienne situation à la direction de l'Enfance et Education – Service Education : Appariteur H/F	Technique	Adjoint technique	C	1
		Nouvelle situation : Appariteur vaguemestre H/F				1
		Suppression de poste Chargé de logistique H/F	Technique Animation Administrative	Technicien Animateur Rédacteur	B	1

3. L'évolution de l'organisation de la Direction de la Culture

Les services de la direction de la culture œuvrent à la déclinaison du projet politique culturel de la Ville. Leurs missions impliquent une dimension administrative, technique et financière conséquente et stratégique ainsi qu'un fort enjeu de communication.

Un poste permanent à temps complet de coordinateur administratif et technique ainsi qu'un poste permanent à temps complet de médiateur culturel (mission arts vivants) sont créés par transformation au sein de la cellule administrative et technique de la direction de deux postes d'assistant administratif et comptable.

Un poste permanent à temps complet de chargé de communication et suivi technique est créé au sein de ladite cellule par transformation d'un poste de régisseur transféré du centre administration technique et scolarité du service enseignement artistique.

Un poste permanent à temps complet d'assistant administratif au sein de cette même cellule est supprimé en considération de la mobilité interne de l'agent occupant la fonction sur un poste vacant au sein du service de lecture publique.

Pôle	Direction/Service	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi cible	Cat	ETP
Territoires et Vie locale	Culture	Ancienne situation : Assistant administratif et comptable H/F	Administrative	Adjoint administratif	C	2
		Nouvelle situation : Coordinateur administratif et technique H/F	Administrative Technique	Rédacteur Technicien	B	1
		Nouvelle situation : Médiateur culturel H/F ouvert aux contractuels	Administrative Culturelle Animation	Rédacteur Assistant de conservation du patrimoine Animateur		1
		Ancienne situation : Régisseur H/F	Technique	Technicien	B	1
		Nouvelle situation : Chargé de communication et de suivi technique H/F	Administrative Technique	Rédacteur Technicien		1
		Suppression de poste Assistant administratif H/F	Administrative	Adjoint administratif	C	1

4. L'évolution de l'organisation du Conservatoire municipal

Le Conservatoire municipal a pour vocation d'accompagner et de porter les orientations de la ville en matière d'enseignement, d'éducation, de médiation et de diffusion artistique et culturelle. Les objectifs et actions déclinés dans le projet d'établissement 2021-2025 nécessitent des évolutions de structuration et d'organisation qui se traduisent par :

a) la création de huit postes permanents à temps non complet dans le cadre de la politique de déprécarisation menée par la Ville qui vise à pérenniser dans l'emploi la situation d'agents jusqu'ici contractuels, notamment au regard de leur ancienneté de service.

Pôle	Direction/Service	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi cible	Cat	ETP
Territoires et Vie locale	Culture – Service Enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique H/F ouvert aux agents contractuels :	Culturelle	Assistants d'enseignement artistique principaux	B	
		Accompagnement danse				0,12
		Basson				0,15
		Big band				0,15
		Piano				0,15
		Intervention				0,2
		Arts plastiques				0,2
		Accompagnement danse				0,45
		Hautbois				0,56

b) l'évolution de l'organigramme de la structure qui vise à consolider l'ensemble de l'organisation pédagogique sur le plan de la coordination : culture artistique d'une part, pratiques collectives et parcours adaptés d'autre part. La transformation de deux postes permanents à temps complet d'assistant en professeur d'enseignement artistique permettrait de nommer au 1^{er} septembre 2024 des agents lauréats du concours dont les compétences et qualités professionnelles sont reconnues.

Il est de même proposé la modification d'un poste permanent de professeur d'enseignement

artistique alto et d'élargir le cadre d'emploi cible du poste permanent de conseiller aux études.

Pôle	Direction / Service	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi cible	Cat	ETP
Territoires et Vie locale	Culture – Service Enseignement artistique	Ancienne situation : Assistant d'enseignement artistique H/F : - piano accompagnement - tuba formation musicale	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	2
		Nouvelle situation : Professeur d'enseignement artistique – coordination transversalité interdisciplinaire H/F		Professeur d'enseignement artistique	A	1
		Nouvelle situation : Professeur d'enseignement artistique – coordination pratiques collectives et parcours adaptés H/F				1
		Ancienne situation : Professeur d'enseignement artistique H/F : - alto - coordonnateur	Culturelle	Professeur d'enseignement artistique	A	1
		Nouvelle situation : Professeur d'enseignement artistique – coordination innovation pédagogique H/F				1
		Ancienne situation : Conseiller aux études H/F	Culturelle	Professeur d'enseignement artistique	A	1
		Nouvelle situation : Responsable pédagogique et action culturelle	Culturelle Administrative	Professeur d'enseignement artistique Attaché		1

c) l'évolution de quotité de postes permanents qui vise à répondre aux nécessités de service

Pôle	Direction/Service	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi cible	Cat	ETP
Territoires et Vie locale	Culture – Service Enseignement artistique	Ancienne situation : Assistant d'enseignement artistique cor et formation musicale H/F	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	0,53
		Nouvelle situation : Assistant d'enseignement artistique cor et formation musicale H/F				0,69
		Ancienne situation : Assistant d'enseignement artistique orgue H/F				0,28
		Nouvelle situation : Assistant d'enseignement artistique orgue H/F				0,38
		Ancienne situation : Assistant d'enseignement artistique chant lyrique H/F				0,90
		Nouvelle situation :				1

		Assistant d'enseignement artistique chant lyrique H/F				
--	--	---	--	--	--	--

OUVERTURE DE POSTES AUX AGENTS CONTRACTUELS

Compte-tenu des difficultés de recrutement sur certains métiers en tension et des candidats reçus et recrutés, il est proposé d'adjoindre aux conditions d'emploi des postes permanents du tableau des effectifs ci-dessous énoncés, la possibilité de recourir à des agents contractuels.

Ces postes des cadres d'emplois et catégories susvisés, pourront, à défaut de fonctionnaire correspondant aux compétences attendues, être pourvus par des agents contractuels dans les conditions prévues par l'article L332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique. Les agents ainsi recrutés sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ce contrat est renouvelable par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. Si, à l'issue de cette durée, ce contrat est reconduit, il ne peut l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Les rémunérations sont calculées par référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois visés auxquelles se rajoutent le régime indemnitaire et primes en vigueur dans la collectivité.

Tableau des postes du personnel permanent

Pôle	Direction/Service	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi cible	Cat	Nombre de postes
Ages de la Vie	Enfance Education – Service Enfance	Coordinateur périscolaire et animation extrascolaire H/F	Animation	Animateur	B	2
	Petite enfance	Animateur relais petite enfance – contrat de projet H/F	Sociale Médico-sociale Animation	EJE, Infirmière, Puéricultrice, Psychologue, Conseiller socio-éducatif cat A Animateur, cat B	A/B	1
Territoires et Vie locale	Culture	Régisseur général H/F	Technicien	Technicien	B	1
	Culture – Service Lecture publique	Assistant de bibliothèque H/F	Culturelle	Assistant de conservation du patrimoine	B	1
	Culture – Service Enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique H/F	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	34
	Sports/Service Patrimoine sportif	Agent d'exploitation des équipements sportifs intérieurs H/F	Technique	Adjoint technique	C	1
	Cohésion sociale et territoriale	Directeur de la cohésion sociale et territoriale H/F	Administrative Technique	Attaché Ingénieur	A	1

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 portant modification des dispositions relatives à la procédure de recrutement dans des emplois territoriaux d'agents contractuels,

Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 11 juin 2024,

Vu l'avis de la Commission Ressources-Emploi-Economie-Démocratie participative en date du 5 juin 2024,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que les crédits correspondants sont prévus au budget,

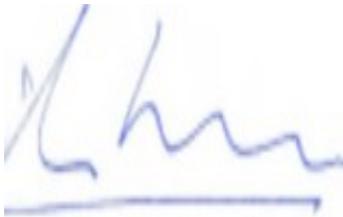
DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : de modifier le tableau des postes et effectifs tel que présenté ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par 46 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 17 juin 2024



Jean-Pierre BRASSEUR
Secrétaire de séance



Pour le Maire
Par délégation
Thierry TRIJOLET
Premier Adjoint

Le Premier Adjoint certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.